

Que reste-t-il de Durkheim aujourd'hui ? Quel sens y a-t-il à se dire durkheimien ou anti-durkheimien en sciences humaines et sociales ? Bien qu'un siècle nous en sépare, Durkheim et son école demeurent une référence vivante qui continue à structurer, positivement comme négativement, des appartenances intellectuelles et à nourrir des pratiques scientifiques.

La fécondité de la sociologie durkheimienne se mesure en particulier à l'aune de la diversité de ses héritages. Comment le legs de Durkheim peut-il être revendiqué par des courants aussi distincts que l'interactionnisme d'E. Goffman, le fonctionnalisme de T. Parsons, l'ethnométhodologie de H. Garfinkel, etc. ? Loin d'incarner une figure tutélaire, respectable mais inactuelle, il semble que la sociologie durkheimienne n'ait jamais cessé de jouer le rôle d'acteur majeur dans la structuration de la discipline. Sa réception ne se réduit nullement à une plate et servile reprise mais se révèle à chaque fois le lieu d'inventions conceptuelles mettant l'accent sur certains aspects habituellement négligés de sa pensée ou révélant la puissance théorique de ses concepts dans tel autre champ analytique. Il s'agira de comprendre ces usages partiels, irrévérencieux ou métissés de la théorie sociale durkheimienne. Il s'agira également d'interroger, à partir de la sociologie, mais aussi de l'anthropologie, de l'économie, du droit ou de l'histoire, les mises en pratique contemporaines de la pensée durkheimienne.

Maison des Sciences Économiques
Salle des Conférences

4

&

5

N

O

V

E

M

B

R

E

2

0

1

1

Colloque
*Durkheim et ses usages
dans les sciences sociales*



Organisateurs : Céline Bonicco
Pierre Charbonnier
Mélanie Plouviez
Gildas Salmon

Vendredi 4 novembre

9h00 : Ouverture du colloque

Première session – Durkheim et la sociologie Outre-Atlantique : pragmatisme et ethnométhodologie

Présidence : Bruno Karsenti (GSPM, EHESS)

09h30 : **Anne W. Rawls** (Bentley University) – Constitutive Practices in Durkheim's Division of Social Labor: the Distinctive Character of Social Orders of Modernity

10h30 : **Albert Ogien** (CEMS, EHESS) – Durkheim en sociologue de la connaissance. Les rudiments d'une théorie réflexive du concept

11h30 : *Pause*

12h00 : **Cyril Lemieux** (GSPM, EHESS) – Ce que le durkheimisme fait à la sociologie pragmatique, et vice versa

Deuxième session – Durkheim à l'épreuve de la modernité

Présidence : Xavier Guchet (PhiCo/NoSoPhi, Univ. Paris I)

14h00 : **Philippe Steiner** (GEMASS, Univ. Paris IV, IUF) – «*Voir mes travaux ne pas rester stériles*». Durkheim et la recherche en train de se faire

15h00 : **Frédéric Keck** (LAS, EHESS) – Contagion et participation à partir de Durkheim

16h00 : *Pause*

Troisième session – Durkheim et le projet humain

Présidence : Frédéric Brahami (Logiques de l'agir, Univ. de Franche-Comté)

16h30 : **Jean-Louis Fabiani** (CESPRA, EHESS) – Émile Durkheim ou de l'Éducation

17h30 : **Bruno Karsenti** (GSPM, EHESS) – Société et humanité chez Durkheim

Samedi 5 novembre

Quatrième session – Refondations durkheimiennes

Présidence : Philippe Steiner (GEMASS, Université Paris IV, IUF)

09h30 : **Raymond Boudon** (GEMASS, Université Paris IV) – La modernité scientifique de Durkheim

10h30 : **Robert Castel** (CEMS, EHESS) – Émile Durkheim : une posture pour faire de la sociologie

11h30 : *Pause*

12h00 : **Serge Paugam** (ERIS, EHESS) – Force et faiblesse de la théorie de Durkheim sur les liens sociaux

Cinquième session – Durkheim et le droit

Président de séance : Laurent Jaffro (PhiCo/NoSoPhi, Université Paris I)

14h00 : **Claude Didry** (IDHE, ENS Cachan) – Le droit comme condition de possibilité d'une sociologie des sociétés modernes. Durkheim et le droit contractuel

15h00 : **Mélanie Plouviez** (PhiCo/NoSoPhi, Univ. Paris I) – Le projet de réforme corporative. Durkheim et le droit professionnel

Le colloque se tiendra dans la salle des Conférences de la Maison des Sciences Économiques (6ème étage – 106-112 boulevard de l'Hôpital, 75 013 Paris – Métro: Ligne 5, station Campo-Formio).